



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

L'interrogatoire de Jean ALIX par le BCRA

FRANCE COMBATTANTE
N° D8086 / BCRAC
48.513 VC

Londres, le 7 Avril 1943.

INTERROGATOIRE

de

ALIX Jean, Louis, François
(du 7 avril 1943)
Classement 3010 C 8

1.- J'ai fait mes études primaires à BELLEY (Ain) jusqu'à 8 ans puis je suis allé à STRASBOURG au Lycée Fustel de Coulanges jusqu'au Baccalauréat que j'ai passé en 1938 et 1939, 1ère et 2ème parties, (Sciences-Langues/ Philosophie). Ensuite j'ai suivi les cours à l'école Supérieure de Commerce à DIJON de 1940/1941. Nous sommes allés à PERPIGNAN en 1941 et je me suis engagé au 11ème Régiment de Cuirassiers à LYON le 10 Avril 1941. Mon Chef d'Escadron était la Capitaine de BULOT. Un des officiers était l'Aspirant de la BRIVE (appelé de la classe 1939 et démobilisé le 15 Septembre 1941).

2.- J'ai résilié mon contrat à la suite d'un accident de cheval. Je n'ai eu aucune difficulté à résilier mon contrat grâce à un certificat médical. Je suis retourné à PERPIGNAN et je me suis occupé des Réfugiés d'ALSACE-LORRAINE. J'étais secrétaire de l'Amicale des Réfugiés d'Alsace-Lorraine de PERPIGNAN. Le Cdt. THOUVENOT, du Génie, en était le président. C'est un architecte de STRASBOURG qui n'aime pas beaucoup les Allemands et est plutôt sympathisant à la cause alliée. Nous recevions "L'ECHO DES REFUGIES" édité à MONTPELLIER et qui devait être tiré à 25.000 exemplaires. Ce journal traite surtout des questions d'Alsace-Lorraine, donne des nouvelles du pays et ne cache pas ses sentiments anti-Allemands.

3.- Je suis resté à PERPIGNAN jusqu'au 9 Décembre 1942 et pendant la nuit je suis parti pour l'Espagne. Un ami de mon père, M. BLANC, m'avait donné des tuyaux pour faciliter mon départ. Il m'avait fourni l'adresse d'un curé de St. LAURENT de CERDANS à qui je devais dire que je venais de la part de Maurice. Il me reçut mais me conseilla de ne pas partir seul ; il me dit qu'il était à ma disposition dès que je serais prêt. Je retournai à PERPIGNAN et M. BLANC me mit en relations avec un aviateur-électricien polonais, naturalisé français appelé OPPEMENSTEIN qui désirait partir également. Cet aviateur est encore à MIRANDA. Nous sommes partis le lendemain; j'avais 300 pesetas et l'aviateur en avait 200. Mon père m'avait procuré cet argent mais j'ignore comment mon camarade avait fait pour se procurer le sien.

Nous sommes partie par l'autocar dans la direction de St. LAURENT de CERDANS. Nous avions nos papiers qui ont été vérifiées en cours de route. A St. LAURENT, nous sommes allés chez le Curé et il nous donna la marche à suivre pour arriver à la frontière qui était à environ 3 kms. Dans la montagne nous avons brûlé nos papiers et nous avons décidé de prendre la nationalité canadienne. Nous avons passé la frontière de jour sans difficultés et nous avons marché pendant plusieurs jours (70 à 80 kilomètres) dans la direction de RIPOLL. Nous avons été pris à St. JUAN, dans le train, au moment du contrôle d'identité. Nous avons été emmenés à la prison de St. JUAN et nous avons été fouillés. Là on nous enleva nos montres, nos stylos et tout notre argent sans nous donner de récépissé. De là nous avons été envoyée à la prison de GERONNE où on nous fit subir un deuxième interrogatoire et une deuxième fouille. J'avais conservé mon nom véritable et j'ai donné ma date de naissance exacte.

4.- Nous sommes restés 12 jours à la prison de Gerone. Les conditions de la prison étaient épouvantables. Nous étions 175 prisonniers dans une pièce de 8 mètres sur 3 mètres. Nous étions couchés presque les uns sur les autres. La nourriture consistait d'une louche de soupe et de 125 grammes de pain par jour. Puis nous avons été transférés à MIRANDA par BARCELONNE et



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

L'interrogatoire de Jean ALIX par le BCRA

Saragosse, et conduits les menottes aux mains. Nous sommes arrivés à MIRANDA à 5 heures du soir par -8° au-dessous de zéro et on nous laissa jusqu'à 1 heure du matin sans manger. On nous donna une seule couverture. Comme on n'avait pas voulu me reconnaître canadien je fus incorporé au groupe français. Toutefois, deux semaines avant mon départ, je fus reconnu "vrai canadien". La nourriture et les conditions étaient presque aussi mauvaises qu'à GERONE. L'esprit des prisonniers était mauvais excepté parmi les polonais et les belges. Sur 1600 Français il y avait environ 600 "canadiens" qui désiraient se "planquer". Les officiers français étaient mis en résidence surveillée, sur parole d'honneur de ne pas s'évader. Le Consulat Américain s'occupait des jeunes et à un moment donné il fut question d'envoyer tous les jeunes en Afrique du Nord.

5.- Je suis sorti le 25 Février réclamé par les autorités britanniques. Entre temps nous avons fait la grève de la faim Le camp entier refusa toute nourriture pendant une semaine du 6 Janvier au 13 Janvier. Cette grève ne servit à rien et les conditions ne furent pas améliorées. Le Lieutenant PINETON était là-bas à cette époque.

6.- Pris en charge par les autorités britanniques, je suis resté à MADRID environ une semaine puis dirigé sur GIBRALTAR le 5 Mars 1943.

7.- Je désire servir dans les parachutistes. Si non je désirerais suivre les cours à l'Ecole des Cadets.

8.- DEMANDES. - Pouvez-vous me donner des renseignements sur les troupes allemandes qui occupent la région de PERPIGNAN.

REPONSE. – Ce sont des S.S. Il y en a environ une division. Ils sont très jeunes, certains n'ont pas plus de 16 ans. Ils paraissent moins "gonflés" que ceux que j'ai vus à DIJON, ils n'entrent plus dans les villes en chantant comme c'était leur habitude au début.

OPINION DE L'OFFICIER INTERROGATEUR.

Le Volontaire ALIX a produit bonne impression. Rien ne s'oppose à son incorporation dans les F.F.C.

VISA N° 1 accordé en date du 7 Avril 1943.